

LA CHARTE VERDIR ISSY

Mars 2021



La philosophie des jardins partagés 3 principes fondamentaux

Démarche participative et collective

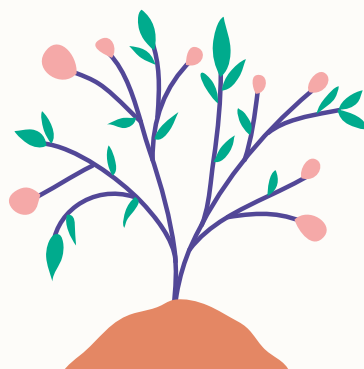
La ville d'Issy-les-Moulineaux souhaite engager le projet de jardins partagés dans une démarche de co-construction, entendue comme un gage de réussite. Cette synergie entre les citoyens et les associations locales permettra de renforcer les solidarités et favoriser la création de nouvelles formes de créativité et d'autonomie. La gestion des jardins partagés se fera de manière collégiale, en prenant en compte les spécificités de notre territoire.

Ouverture hebdomadaire au public

Bien plus qu'un lieu de production agricole, le jardin partagé est un espace ouvert sur le quartier. C'est un lieu de rencontres entre générations, et entre cultures qui permet l'échange de savoir-faire autour du monde du vivant. Grâce aux animations organisées dans les jardins, nous souhaitons renforcer les liens sociaux de proximité et l'esprit de convivialité à Issy-les-Moulineaux.

Respect de l'environnement

La gestion des espaces agricoles urbains s'effectue selon des méthodes qui respectent l'environnement et le vivant, dans un souci de responsabilité envers la Terre. Les cultures sur les jardins partagés doivent être de nature biologique et limiter les déchets, notamment grâce à l'utilisation d'un composteur. Il est également crucial que les jardins s'intègrent au mieux dans le paysage urbain afin d'embellir les lieux.





Vos engagements



Gestion de la parcelle

Maintenir le jardin et les équipements en bon état
Utiliser des méthodes de jardinages écologiques (pas de produits phytosanitaires, compostage, utilisation raisonnée de l'eau, récupération de l'eau de pluie)

Respect

Bienveillance et communication non violente
Ne pas déranger le voisinage
Demander l'autorisation à la Ville pour les aménagements et la plantation d'arbres
Respecter les usages du jardin définis par la convention

Communication

Ouvrir le jardin au public et organiser des événements festifs
Être visible grâce à une pancarte détaillée

Sécurité

N'utiliser aucun produit dangereux sur la parcelle
Contracter une assurance responsabilité civile

Bilan

Transmettre à la Ville un bilan annuel concernant les projets entrepris sur la parcelle

En signant cette Charte, le jardinier

.....
s'engage à respecter les principes énoncés ci-dessus.

Date :

Signature :